

**Cadrage de l’appel à projet de thèse exceptionnel**

**Défi clé OCTAAVE – OCCITANUM**

**Les deux dispositifs** [**Défi clé OCTAAVE**](http://www.univ-toulouse.fr/defi-cle-octaave) **et** [**OccitANum**](http://www.occitanum.fr) **, soutenus par la Région Occitanie et la Banque des Territoires, s’associent pour proposer une bourse de thèse en commun, financée à 100%.**

# OBJECTIF ET PERIMETRE DES PROPOSITIONS

**OCTAAVE** a comme objectif de comprendre, analyser et proposer des systèmes agricoles et alimentaires agroécologiques, avec l’ambition de développer en Occitanie une recherche transformative permettant de répondre aux enjeux de santé globale. Il s’appuie sur les nombreux laboratoires de recherche de la région Occitanie impliqués dans ces transitions.

**OCCITANUM** est un dispositif qui s’intéresse au levier du numérique pour faciliter une transition agroécologique des systèmes alimentaires (production et alimentation de proximité). Il est structuré sous la forme « d’Open labs » qui sont des écosystèmes d’acteurs (agriculteurs, conseillers, recherche, collectivités) organisés en filières (1 Open Lab = 1 filière) et distribués sur une douzaine de sites, et d’un centre de ressources (formation, capitalisation, animation...). Il mobilise l’approche living lab.

Cet appel à proposition de thèse a pour objectif de croiser les thématiques principales des deux dispositifs :

**Les dimensions clefs des deux dispositifs**

**OCTAAVE**

* « Transitions »
* « Diversité »
* « Changement d’échelle & compromis »
* « Boîte à outils »

**OCCITANUM**

* Agroécologie
* Numérique
* Approche territoriale
* Multipartenariat
* Innovation ouverte

Nous attendons un sujet de thèse qui s’intéresse aux leviers numériques comme moyen, outil ou levier pour des transitions agroécologiques des systèmes agricoles et alimentaires. Il peut s’agir d’une approche compréhensive du rôle du numérique dans la transition (en quoi l’outil modifie, perturbe, facilite) ou bien du développement d’une solution mobilisant le numérique pour répondre à une question particulière en lien avec les transitions agroécologiques, fondée sur les besoins des agriculteurs ou des acteurs du territoire. L’interdisciplinarité étant un marqueur du Défi clé OCTAAVE, un co-encadrement interdisciplinaire (science du numérique, science de la nature, sciences humaines et sociales) est à privilégier.

# CRITERES D’ELIGIBILITE DES PROJETS

* Les propositions devront inclure au moins deux unités de recherche d’Occitanie (porteuse et co-porteuse) de deux sites universitaires d’Occitanie (Ouest-Est), et/ou de différentes disciplines. L’une des deux unités au moins doit avoir pour tutelle INRAE : c’est cette unité qui sera forcément l’unité dite porteuse, qui gèrera le projet administrativement. Pour chaque unité de recherche co-porteuse, un.e responsable scientifique devra être identifié.e. Un.e responsable scientifique sera identifié.e comme l’interlocuteur.rice du projet.
* L’embauche du/de la futur.e doctorant.e sera obligatoirement portée par INRAE.
* Le/la futur.e doctorant.e sera rattaché.e à une école doctorale en Occitanie et s'inscrira dans un établissement d'enseignement supérieur en Occitanie avant fin 2023.

# PHASE DE MONTAGE DE PROJET

Dans l’idée d’articuler votre proposition de façon pertinente avec les initiatives des Open Labs d’OccitANum, vous pouvez solliciter un premier échange avec la cellule dédiée, en contactant lucie.viou@agropolis.fr avant le 15 avril.

Cet échange permettra d’identifier les étapes suivantes, notamment d’éventuelle(s) mise(s) en relation avec le(s) Open Lab(s) avec le(s)quel(s) la proposition s’articule.

En parallèle, l’équipe d’OccitANum va proposer aux animateurs des Open Labs de partager des questionnements « de terrain » autour des thématiques de cet AAP. Nous vous invitons à consulter le document partagé mis en place pour faciliter le partage d’information : <https://vu.fr/Izal>.

*Ces aspects de co-construction ne constituent pas une obligation de cet AAP mais l’ « articulation pertinente aux Opens Labs » est l’un des critères de sélection (cf 4.3).*

# MODALITES DE CANDIDATURE ET DE SELECTION DES PROJETS

## Soumission du projet

Les dossiers complets devront être envoyé au format PDF à lucie.viou@agropolis.fr avant le 15 mai 2023 à 20h. Ils seront rédigés en français et signés par les directeurs-rices des unités de recherche impliquées.

## Sélection

Les projets seront évalués par un comité de sélection composé de représentants du comité de direction du Défi-clé et des représentants d’OccitANum. Les membres du comité de direction n’évalueront pas de projets portés par leur unité de recherche.

## Principaux critères d’évaluation

* + Qualité scientifique : clarté, pertinence et intérêt des objectifs scientifiques, des questions et des livrables, au regard des marqueurs du Défi clé OCTAAVE et des 5 dimensions d’OccitANum.
	+ Caractère exploratoire / novateur, nouvelles collaborations, structuration régionale, dimension interdisciplinaire.
	+ Qualité de la méthodologie, compétences et complémentarité des personnes impliquées.
	+ Articulation pertinente aux Open Labs d’Occitanum (cf paragraphe 3).

## Calendrier

* + Lancement de l’AAP : 17 mars 2023 ;
	+ Soumission des projets complets : avant le 15 mai 2023 (avant 20h) ;
	+ Évaluation des dossiers entre le 16 mai et le 30 mai 2023 ;
	+ Retour de l’évaluation : autour du 6 juin 2023 ;
	+ Début de la thèse avant le 31 décembre 2023 ; fin de la thèse avant le 31 décembre 2026.

# FINANCEMENT

## Types de financements

Le montant de la bourse sera calculésur la base de salaire minimal d’un doctorant selon arrêté officiel[[1]](#footnote-1) pendant 3 ans associé à une dotation de fonctionnement de 4500€.

Les dotations de fonctionnement pourront couvrir tous types de dépenses liés à la bonne réalisation du projet (petits matériels, consommables, frais de mission strictement nécessaires au doctorant...), excepté des équipements moyens à lourds et des dépenses de personnels autres que stagiaires.

Si la thèse est labelisable par [#DigitAg](https://www.hdigitag.fr/), elle pourra bénéficier, via #DigitAg, d’une dotation complémentaire allant jusqu’à 3000 euros (Des AAPs sont lancés au cours de l’année).

## Modalités administratives et de gestion financière

* + Aucun frais de gestion ne sera prélevé sur les attributions financières, à la demande de la Région Occitanie ;
	+ Les fonds seront versés à l’établissement désigné pour la gestion.
	+ Toutes les dépenses devront être engagées dans le respect des cadrages administratif et financier de la Région Occitanie et du dispositif territoire d’innovation et de l’établissement gestionnaire. Les reversements seront soumis à justification financière auprès de l’UFT-MIP, chef de file du défi-clé.
	+ Les dépenses devront se faire dans le cadre temporel du calendrier en 3.4. Tout changement devra recevoir l’agrément des deux dispositifs porteurs de cet APP.

## Engagement des responsables scientifiques

* + Les responsables scientifiques des unités porteuses et co-porteuses s’engagent à faire figurer le logo du Défi clé OCTAAVE, du projet OccitANum et le logo de la Région Occitanie, de la Banque des Territoires et de France 2030 dans toutes leurs présentations du projet ou de ses résultats et de mentionner explicitement le soutien des deux dispositifs dans les remerciements lors des communications et publications.
	+ Ils s’engagent à rendre un rapport final.
	+ Ils s’engagent à fournir régulièrement des éléments de communication autour de leur projet (selon des formats précisés), ainsi qu’à participer aux journées d’animation transversale du Défi clé OCTAAVE, à l’AG d’Occitanum et à interagir avec les acteurs de l’Open lab dans lequel le projet s’inscrit

Pour toute question concernant cet AAP, envoyer un message à lucie.viou@agropolis.fr

**Formulaire de dépôt de dossier de l’appel à projet 2022**

*Le dossier doit être rédigé en français. Le document final n’excèdera pas* ***cinq pages****, respectera le format ci-dessous (par ex., marges). Il devra être envoyé aux formats PDF et word à* *lucie.viou@agropolis.fr* *avant le 15 mai 20h.*

# IDENTIFICATION DU PROJET

## Présentation

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet  |  |
| Dates de réalisation  | Du ../../.. au ../../.. soit …. mois |
| Mots-clés (5) |  |

## Directeur/codirecteur/encadrant scientifique de la thèse

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Unité 1** | **Unité2** |
| Nom Unité |  |  |
| Tutelle(s) Unité |  |  |
| Nom agent |  |  |
| Prénom agent |  |  |
| Email agent |  |  |
| Tel agent |  |  |
| Tutelle agent |  |  |
| HDR |  |  |
| Dir/Codir/Enc |  |  |

Les responsables scientifiques indiqués pour chaque unité sont les co-encadrants (2 co-encadrants minimum). Le/la responsable scientifique identifié.e pour l’unité 1 est le/la co-encadrant.e référent.e du défi-clé. Au moins un des agents doit posséder une HDR.

*Ajouter des colonnes si plus de deux unités de recherche sont impliquées.*

L’unité 1 est identifiée comme la porteuse principale du projet, et les autres unités sont co-porteuses.

* Précisez l’école doctorale rattachée à l’unité :

## Résumé du projet de thèse

Non-confidentiel ; 1000 caractères maximum, espaces inclus.

# CONTEXTE SCIENTIFIQUE ET OBJECTIFS (1,5 pages max)

Enjeux (en lien avec les dimensions/axes cochés)

Etat de l’art

Questions posées et objectifs scientifiques.

# AMBITION DU PROJET (1 page max)

Dimension novatrice/exploratoire et percées potentielles

Dimension structurante pour la communauté scientifique de l’Occitanie :

Indiquer comment le projet s’inscrit dans l’ambition de structuration d’une communauté scientifique porté par les deux projets ;

Mentionner les partenariats pré-existants entre unités impliquées et en quoi ils sont éventuellement renforcés ;

Dimension interdisciplinaire

Impacts du projet (scientifique et/ou sociétal) / Intérêt pour les transitions des systèmes agricole et alimentaire vers l’agroécologie et le numérique

Résultats attendus

Livrables envisagés

# ORGANISATION DU PROJET ET MOYENS (1,5 pages max)

* + Méthodologie
	+ Terrains envisagés, préciser le (les Open Lab(s) associé(s)
	+ Calendrier prévisionnel (Gantt)

**Le dossier doit être obligatoirement signé par les directeurs.rices d’unités impliquées.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom DU** | **courriel** | **Avis, , date, signature du DU** |
| Unité 1 |  |  |  |
| Unité 2 |  |  |  |

*Ajouter des lignes si plus de deux unités de recherche sont impliquées.*

1. Selon [l'Arrêté du 26 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046820745), la rémunération mensuelle minimale des doctorants contractuels est fixée à 2044,12€ brut/mois à partir de septembre 2023, à 2100€ brut/mois à partir de septembre 2024, à 2200€ brut/mois à partir de septembre 2025, à 2300€ brut/mois à partir de septembre 2026. [↑](#footnote-ref-1)